

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU**  
**De la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt**  
**Séance du 24 novembre 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 24 novembre à 20 H 00

Le Bureau de la Communauté de Communes étant assemblé en session ordinaire, aux bureaux de la Codecom à Spincourt, après convocation légale, en date du 16 novembre 2021 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

**Membres du bureau présents :**

- ✓ Mme ANTOINE Jocelyne
- ✓ M. BRELLE François
- ✓ M. CAPUT Christophe
- ✓ M. CARLU Jean Baptiste
- ✓ M. GEORGES Denis
- ✓ M. HAUPTMANN Gérard
- ✓ M. JACQUE Philippe (en visio)
- ✓ M. MAZET Thierry
- ✓ M. MICHELS Julien
- ✓ M. MISSLER Jean-Marie
- ✓ M. PERIGNON Alain
- ✓ Mme POSTAL Anne
- ✓ M. PROT Patrice
- ✓ M. SELIER Hubert
- ✓ M. TRINOLI Massimo

**Membres du bureau excusés :**

- ✓ Mme BERTIN Célia
- ✓ Mme FAUQUENOT Evelyne

**Participants non élus :**

- ✓ Mme Béatrice CLEMENT,
- ✓ Mme Florence BREUIL, (en visio)
- ✓ M. BONTEMPS Anthony, (en visio)

Le quorum étant atteint, il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité. M. CARLU Jean Baptiste ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Le Président rappelle aux élus la présence d'un prochain conseil communautaire le 2 Décembre. Celui-ci sera précédé d'une réunion de la CLECT.

Le Président indique qu'une commission de valorisation des déchets s'est tenue dernièrement avec de nombreux thèmes abordés: périodes d'ouverture des déchèteries; évolution de la redevance et des obligations réglementaires, communication,...

Le Président rappelle que la CCDS ne peut pas tout et ne peut agir que sur ses compétences propres mais elle peut aider en fonction de ses moyens ses communes membres.

Concernant la communication le Président rappelle que la situation sanitaire n'a pas permis de réaliser toutes les séances de formations prévues en début de mandat pour aider les nouveaux élus et les plus anciens à actualiser leurs connaissances. Il rappelle que les communes et leurs maires ont aussi un rôle à jouer pour faire un retour des actions et interventions de la CCDS, le plus simple exemple étant la distribution de l'ACTU qui n'est pas assuré correctement sur plusieurs communes.

Enfin, le Président souhaite rappeler aux élus l'importance de maintenir la vigilance concernant la situation sanitaire avec une forte reprise de l'épidémie. Des agents de la CCDS ont été testés positifs dernièrement et 4 classes ont été fermées cette semaine.

### Ordre du jour :

1. Effacement de dettes.
2. Admissions en non valeur.
3. Demandes de dérogations scolaires.
4. Plate forme départementale de bénévolat des bénéficiaires du RSA.
5. Point sur le dossier 1001 gares.
6. Point sur le dossier de vidéo protection.
7. Point sur le dossier de l'école neuve du RPI du Bois Brûlé.
8. Point sur les autres dossiers en cours.
9. Questions diverses.

## 1. EFFACEMENT DE DETTES

### 1.1 EFFACEMENT DE DETTES BUDGET GENERAL

AFFAIRE N° 2021-11-24-01

Plusieurs dossiers de surendettement ont été transmis par la Trésorerie d'Étain Fresnes. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes, selon les montants suivants :

- 893,44 € sur le budget général.

Selon la validation par le bureau, le mandat correspondant pourra être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,  
Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie d'Étain Fresnes,  
Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,  
Le bureau, après en avoir délibéré,

- ↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget général pour un montant de 893,44 euros,
- ↳ Autorise l'émission d'un mandat de 893,44 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

## 1.2 EFFACEMENT DE DETTES ORDURES MENAGERES

### AFFAIRE N° 2021-11-24-02

Plusieurs dossiers de surendettement ont été transmis par la Trésorerie d'Étain Fresnes. Ces dossiers de surendettement nécessitent une délibération pour pouvoir matérialiser l'effacement des dettes, selon les montants suivants :

- 6 360,09 € sur le budget ordures ménagères.

Selon la validation par le bureau, le mandat correspondant pourra être émis à l'article budgétaire 6542 « Créances éteintes ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt,

Considérant les éléments du dossier transmis par la trésorerie d'Étain Fresnes,

Considérant le surendettement et la décision d'effacement de dettes,

Le bureau, après en avoir délibéré,

- ↳ Autorise l'effacement de dettes sur le budget ordures ménagères pour un montant de 6 360,09 euros,
- ↳ Autorise l'émission d'un mandat de 6 360,09 euros sur le compte 6542.

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

## 2. ADMISSIONS EN NON VALEUR

### 2.1 ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET GENERAL

#### AFFAIRE N° 2021-11-24-03

Le Président précise que les admissions en non-valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Il indique que ces admissions en non valeur correspondent à des factures de cantine crèche et garderie, non payées entre 2010 et 2019.

Le Président indique également que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non-valeur ».

Vu la nomenclature comptable M14,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie d'Etain-Fresnes,

Le bureau, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non-valeur de la somme suivante :

- Liste n° 4772460232 pour un montant total de 2 131,69 €
- Liste n° 5326680032 pour un montant total de 735,02 €

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

## **2.2 ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET ORDURES MENAGERES**

### **AFFAIRE N° 2021-11-24-04**

Le Président précise que les admissions en non valeur n'interrompent pas les poursuites diligentées par la Direction Générale des Finances Publiques des créances concernées et n'empêchent pas un recouvrement ultérieur de ces dernières.

Le Président indique également que l'article budgétaire 6541 « Créances admises en non valeur » dispose des crédits suffisants.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés »,

Vu la nomenclature comptable M4,

Considérant les éléments du dossier transmis par la Trésorerie d'Etain-Fresnes,  
Le bureau, après en avoir délibéré, autorise l'admission en non valeur des sommes suivantes :

- Liste n° 4717830232 pour un montant total de 1 522,94 €
- Liste n° 5327280032 pour un montant total de 964,50 €

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

## **3. DEMANDES DE DEROGATION SCOLAIRE**

### **AFFAIRE N° 2021-11-24-05**

Vu les statuts de la CODECOM de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu les demandes de :

↳ M. CHARLET Jimmy et Mme KAUFFMANN Elodie, domiciliés à BILLY SOUS MANGIENNES. sollicitant une demande de dérogation pour leurs enfants CHARLET Joys et Tayron, à l'école de SPINCOURT,

↳ M. DI GIUSTO Romain et Mme MENARD Prescillia, domiciliés à BRANDEVILLE, sollicitant une demande de dérogation pour leur enfant DI GIUSTO Lily, à l'école de MARVILLE,

Considérant les motifs invoqués,

Après en avoir délibéré, le Bureau :

**REFUSE les dérogations scolaires suivantes :**

- CHARLET Joys et Tayron, pour l'école de SPINCOURT.
- DI GIUSTO Lily pour l'école de MARVILLE,

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstention : 0

#### **4. PLATE FORME DEPARTEMENTALE DE BENEVOLAT DES BENEFICIAIRES DU RSA**

Le président laisse Mme ANTOINE, conseillère départementale, présenter ce nouveau dispositif expérimenté sur le département de la Meuse, qui vise à répondre à un besoin croissant de demande de bénévolat pour les associations et les collectivités.

Il s'agit de proposer une offre de bénévolat pour les bénéficiaires du RSA afin de développer leurs compétences et favoriser leur insertion professionnelle, sociale..... en lien étroit avec les référents RSA dont les Référents Accompagnements.

La plateforme est directement accessible sur le site du Département <https://demarches.meuse.fr/>

Celle-ci a vocation à recenser et à mettre en lien rapidement les offres et les demandes de bénévolat.

Ce dispositif s'adresse uniquement au Public inscrit dans le dispositif RSA.

Les objectifs sont :

- Insertion sociale et/ou professionnelle à terme.
- Valorisation des compétences à travers une attestation.
- Découverte et considération des associations et collectivités meusiennes.
- Valorisation des acteurs meusiens qui proposent du bénévolat.
- Développement social local.

Un référent par territoire est actif, suite à un appel à candidature du Département. Sur le territoire, c'est la MFR de Damvillers qui a été retenue. Le document de présentation du dispositif transmis par le Département sera joint en annexe du compte rendu.

Des intervenants du Département de la Meuse ont prévu une rencontre avec les associations du territoire le 14 décembre prochain.

## **5. POINT SUR LE DOSSIER 1 001 GARES**

Le Président souhaite faire un point sur ce dossier.

Effectivement, après de longs mois à travailler sur l'émergence d'un projet, le dossier semble être au point mort.

La CCDS a ainsi développé un projet de tiers-lieux et mobilisé des financements pour permettre sa réalisation (DETR, Région et possible complément de la CAF et de LEADER). Des négociations avec la SNCF, propriétaire des locaux ont également été entamées. Enfin, elle a pu solliciter une étude pour voir la faisabilité du projet via le cabinet d'études KPMG.

Les conclusions de l'étude et le montage envisagé mettent en avant l'importance d'un ancrage avec des porteurs de projets locaux. La CCDS n'ayant pas les moyens humains et financiers pour assurer un portage en interne de ce nouvel équipement malgré tout l'intérêt qu'il pourrait revêtir. Effectivement, outre les charges de fonctionnement il serait nécessaire d'allouer des moyens humains.

Une communication a été réalisée ainsi que des portes ouvertes afin de susciter l'intérêt de la population. Cependant, celles-ci se sont révélées relativement décevantes quant-au niveau de l'affluence. La crise sanitaire n'a pas non plus permis de créer une vraie émulsion.

La CCDS est maintenant à l'heure du choix concernant la poursuite du dossier qui a déjà mobilisé beaucoup d'énergie.

Le Président rappelle que les finances de la CCDS vont devenir de plus en plus contraintes et vont nécessiter de faire des choix et de dresser des priorités.

Le conseil communautaire sera sollicité pour statuer sur ce dossier.

## **6. POINT SUR LE DOSSIER DE VIDEO PROTECTION**

Le Président rappelle aux membres du bureau qu'un dossier de sécurisation des écoles, financé par la DETR a permis la mise en place d'alarme anti-intrusion sur chaque groupe scolaire. Une partie de l'enveloppe du projet est envisagée pour la pose de vidéo-protection.

Avant le financement de ce nouvel investissement, il apparaît que la Région Grand Est a mis en place une aide à la création ou à l'extension de la vidéo-protection visant à renforcer la sécurité via le déploiement de vidéo-protection pour les collectivités disposant la compétence de prévention de la délinquance. La CCDS dispose de cette compétence à travers de sa compétence optionnelle plus large de politique de la ville.

Aussi, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention pour la mise en place d'un ensemble de vidéo-protection sur les bâtiments publics intercommunaux (liste bâtiments)

BATIMENTS	MONTANT	FINANCEURS	% montant total	MONTANT
Vidéo-protection Maison de Santé de SPINCOURT	5 250	DETR (50% du solde de dépenses éligibles)	9%	3 681
Vidéo-protection CRECHE DE SPINCOURT	5 151	(Dépenses éligibles : sécurisation écoles : 14 425€)		
Vidéo-protection CRECHE D'ARRANCY	3 360	(solde dépense éligible aide : 7361€)		
Vidéo-protection CRECHE DE DAMVILLERS	4 270	REGION GRAND EST	46%	18 763
Vidéo-protection ECOLE de SPINCOURT	1 600	CAF	25%	10 225
Vidéo-protection ecole DE DOMMARY BARONCOURT	5 275	(80% dépenses éligibles : sécurisation crèches : 12 781€)		
Vidéo-protection ecole DE DAMVILLERS	1 870			
Vidéo-protection ecole DE ROUYROIS SUR OTHAIN	5 680	AUTOFINANCEMENT	20%	8 167
Vidéo-protection GYMNASSE DE DAMVILLERS	6 370			
Vidéo-protection LOCAL TECHNIQUE DE SPINCOURT	2 010			
<b>TOTAL</b>	<b>40 836</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>40 836</b>

## 7. POINT SUR LE DOSSIER DE L'ECOLE NEUVE DU RPI DU BOIS BRULE.

Le Président informe les membres du bureau des résultats du concours d'architecte.

Après la première phase du concours, le jury qui s'est réuni le 7 juillet 2021 a retenu trois candidats pour élaborer des projets répondant au cahier des charges.

Les trois candidats retenus étaient les groupements :

- SARL d'architecture MIL LIEUX
- AMBERT et BIGANZOLI ARCHITECTES
- DWPA

Ainsi le 3 Novembre, le jury s'est réuni pour étudier les différentes propositions.

Après analyse le jury a unanimement proposé de retenir le projet du groupement de SARL d'architecture MIL LIEUX.

Des réunions de travail vont démarrer afin de préparer le contrat de maîtrise d'œuvre définitif.

Le Président indique que ce dossier ne pourrait voir le jour qu'à la condition d'un haut niveau de subventionnement, si possible à hauteur de 70% minimum. Le niveau d'endettement de la CCDS resterait stable grâce à l'arrivée à échéance de divers emprunts notamment celui du groupe scolaire de Rouvrois-sur-Othain.

## **8. POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS EN COURS**

### **➤ Contrat Local de Santé :**

- Dossier PNNS : programme national nutrition santé : dans le cadre du plan local de santé il serait intéressant d'intégrer ce dispositif national. Il serait possible de signer une charte avec des axes à cibler par la collectivité : possibles actions sur la petite enfance comme premier axe de réflexion.
- Dispositif GNR : Grandir en Milieu Rural : dispositif porté par la MSA.
- Espace sans tabac : des panneaux vont être installés suite à un partenariat entre la CCDS, les communes et la ligue contre le cancer.

### **➤ Projet « 1000 cafés » à Saint-Laurent :**

- En lien avec la commune qui souhaite relancer une activité sur son territoire qui pourrait être un lieu pour recréer du lien local. Un sondage sur le projet a été réalisé sur la commune auprès des habitants, plus d'une quarantaine de sondages ont été retournés à la CCDS.

### **➤ Développement économique :**

- Le Président indique que la CCDS a été sollicité par la CIL de Damvillers.

### **➤ Milieu associatif :**

- Une commission s'est tenue qui a permis un vrai travail de fonds malgré la faible présence.

### **➤ Projet SEQUOIA :**

- une présentation sera faite au prochain conseil afin de pouvoir candidater à cet appel à projet qui permettra de mobiliser des aides pour la transition écologique.

### **➤ Etude sur la piscine de Marville :**

- La CC de Montmédy qui porte l'étude propose une présentation de l'avancement de ce dossier.

### **➤ PTRTE :**

- Une réunion de travail s'est déroulée à l'échelle du Pays à Damvillers ce jour.



## 9. QUESTIONS DIVERSES.

### 9.1 VERSEMENT DES SUBVENTIONS SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

AFFAIRE N° 2021-11-24-06

Le Président laisse la parole à M. BRELLE pour présenter les demandes effectuées par les écoles.

Celui-ci détaille les demandes et indique qu'il sera nécessaire de revoir le règlement lors de la prochaine commission scolaire qui date maintenant de plusieurs années.

Lors de la présentation il rappelle que certaines demandent dépassées les montants d'aides prévu dans le règlement.

Il est notamment question d'une demande de l'école de Dommary Baroncourt, suite à un surcoût lié aux transports qui ont dû être doublés du fait des protocoles et mesures sanitaires. Il est indiqué que lors du conseil d'école, il avait été demandé à l'école de solliciter également les communes.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Vu le règlement intercommunal en matière de sorties scolaires,

Considérant les justificatifs présentés,

Le bureau après en avoir délibéré autorise le versement des subventions scolaires suivantes :

Ecole	Classes	Type de voyage/ sortie	Somme sollicitée	Nbre élèves	Dépenses	Montant proposé
DAMVILLERS	Maternelles	<i>Culturel</i> Spectacle de magie	5 €	84	380 €	380 €
	Primaires	<i>Culturel</i> Spectacle le 01 et 02/07	5 €	121	500 €	500 €
	Primaires	<i>Fin d'année</i> Pique-nique + grand jeu		121		
<b>Total</b>						<b>880 €</b>
SPINCOURT	Maternelles	<i>Culturel</i> Spectacle «Les Anim de Grabouilla»	5 €	38	385 €	190 €
		<i>Fin d'année</i> Spectacle Annguéliëa + atelier création de bougies	15 €	38	710 €	570 €
	Primaires	<i>Culturel</i> Spectacle cirque de A à Z (Spincourt)	5 €	67	268 €	268 €
<b>Total</b>						<b>1 028 €</b>
DOMMARY BARONCOURT	CP-CE1	<i>Culturel</i> Visite + atelier Petitcollin	5 €	39	425.85 €	195 €
		<i>Fin d'année</i> Domaine de la Vendresse (Ardennes)	15 €	36	768 €	540 €
	CE2-CM1 - CM2	<i>Fin d'année</i> Tipipark (Forêt domaniale de Haye)	15 €	65	2 137,50 €	975 €
	Maternelles	<i>Fin d'année</i> Tipipark (Forêt domaniale de Haye)	15 €	76	2 218 €	1140 €
<b>Total</b>						<b>2 850 €</b>

Communauté de Communes de Damvillers Spincourt  
Bureau du 24 novembre 2021

ROUVROIS	Maternelles	<i>Culturel</i> Spectacle «Tao au rythme des musiques du monde»	5 €	46	300 €	230 €
		<i>Fin d'année</i> Pique-nique		46		
	CP	<i>Pédagogique</i> Conférence audiovisuelle « les émotions »	5 €	21	220 €	105 €
	CM1/CM2	<i>Pédagogique</i> Conférence audiovisuelle « l'univers »	5 €	39	280 €	195 €
	CE1/CE2/C M1/CM2	<i>Fin d'année</i> Spectacle cirque de A à Z (Spincourt)	5 €	27	272 €	135 €
<b>Total</b>					<b>665 €</b>	
BILLY	CM2	<i>Culturel</i> Spectacle « le Joueur de Flûte » Thierville (Transversales)	5 €	23	80 €	80 €
		<i>Fin d'année</i> Maison de la polyculture (Lucey)	15 €	23	699 €	345 €
	CM1	<i>Culturel</i> Spectacle cirque de A à Z (Spincourt)	5 €	28	104 €	104 €
<b>Total</b>					<b>529 €</b>	
MANGIENNES	CP-CE1- CE2	<i>Fin d'année</i> Goûter festif		54		
<b>Total</b>						
ST LAURENT	TPS/PS/MS /GS	<i>Culturel (2020)</i> Spectacle compagnie Les 3 Chardons	5 €	35	214.28	175 €
		<i>Fin d'Année</i> Pique-nique + chasse au trésor		41		
<b>Total</b>					<b>175 €</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>6 127 €</b>	



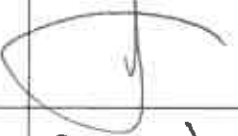




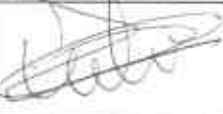






Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

- Madame POSTAL sollicite la CCDS pour donner un nom au complexe sportif de Damvillers suite au décès de M. Henry BOISSIER qui était à l'initiative de celui-ci. Le bureau émet un avis favorable, il est demandé à la Mairie de rédiger une demande officielle et de voir avec les descendants pour avoir leur accord.
- M. CAPUT rappelle qu'il est possible de voter pour les ballastières de Damvillers pour le prix Des Trophées de l'Eau.
- La fibre est en cours de déploiement et diverses réunions d'informations vont être programmées. La Commune de Rupt-sur-Othain est la première du territoire à être fibrée (commercialisation effectuée)

La séance est levée à 22H30.

**Ordre du jour :**

1. Effacement de dettes.
2. Admissions en non valeur.
3. Demandes de dérogations scolaires.
4. Plate forme départementale de bénévolat des bénéficiaires du RSA.
5. Point sur le dossier 1001 gares.
6. Point sur le dossier de vidéo protection.
7. Point sur le dossier de l'école neuve du RPI du Bois Brûlé.
8. Point sur les autres dossiers en cours.
9. Questions diverses.

ANTOINE Jocelyne		MAZET Thierry	
BRELLE François		MICHELS Julien	
BERTIN Célia	Excusée.	MISSLER Jean Marie	
CAPUT Christophe		PERIGNON Alain	
CARLU Jean-Baptiste		POSTAL Anne	
FAUQUENOT Evelyne	Excusée.	PROT Patrice	
GEORGES Denis		SELLIER Hubert	
HAUPTMANN Gérard		TRINOLI Massimo	
JACQUE Philippe			

